

DOSSIER DE PRESSE

CLÔTURE DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE CITOYENNE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

25 janvier 2025

“ Ensemble, nous avons écrit
une belle page de notre démocratie locale.

Sébastien VINCINI
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne



Cette instance citoyenne est devenue une expérience pionnière et exemplaire.

Sébastien VINCINI
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

LEMOT DU PRÉSIDENT

Nous arrivons au terme d'une aventure humaine et démocratique sans précédent : la première Assemblée citoyenne du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

En février 2022, nous posons un pari ambitieux : créer une instance de démocratie participative inédite dans notre département et faire participer 162 citoyens haut-garonnais aux décisions à prendre sur des enjeux cruciaux pour notre territoire. Deux ans plus tard, et après neuf assemblées plénières, je peux le dire avec une immense fierté : nous avons réussi.

Ce succès, nous pouvons tous en être fiers. Cette instance citoyenne est devenue une expérience pionnière et exemplaire. Je l'ai affirmé, le jour de mon élection, je souhaite garder ce cap du dialogue citoyen, garant, comme l'expertise scientifique, d'une démocratie qui fonctionne bien.

Cette initiative a été récompensée par une distinction nationale : la « Marianne d'Or du développement durable de la République » pour ses recommandations sur la bifurcation écologique. Une reconnaissance précieuse qui témoigne de la valeur de cette démarche participative.

Nous dévoilons désormais nos avis sur les propositions citoyennes de cette Assemblée. Ce travail de grande qualité a dépassé toutes nos attentes, avec un rapport remarquable sur la bifurcation écologique en Haute-Garonne, suivi de nouvelles préconisations sur les usages du numérique que nous avons étudiées avec attention et enfin, à la demande de l'Assemblée, une autosaisine sur la précarité alimentaire.

Cette Assemblée citoyenne est le symbole de l'importance de devoir prendre collectivement des décisions en s'appuyant sur l'expertise du quotidien des habitantes et des habitants de notre territoire. Pour que les décisions soient acceptées et comprises, elles doivent être au plus proche des besoins et de la réalité des citoyens. Ils ont indiscutablement des choses nouvelles à nous apporter, que nous n'avions pas imaginées. Il en va de la survie de notre démocratie pour un avenir lucide, désirable et partagé.

Ensemble, nous avons écrit une belle page de notre démocratie locale. Et ce n'est qu'un début.



La démocratie participative : un choix politique fort **5**

La première Assemblée citoyenne Département de la Haute-Garonne **6 - 9**

Octobre 2022 – Novembre 2024 : 25 mois de travail **10 - 19**

- Une première saisine fédératrice : accélérer la bifurcation écologique en Haute-Garonne **11**
- Rapport final des travaux sur la transition écologique : un acte fondateur **13**
- Février-novembre 2024 : deux nouvelles thématiques de travail **15**
- L'Assemblée citoyenne du Département, un modèle de démocratie participative **18**

Annexes **21**



La démocratie participative : un choix politique fort

Il y a une urgence à retisser le lien de confiance avec les citoyens, à donner la parole à celles et ceux qui ne se sentaient pas autorisés à prendre part au débat public.

Sandrine FLOUREUSSES,
vice-présidente en charge
du Dialogue citoyen,
Égalités et Jeunesses

Pleinement conscient de la crise démocratique qui éloigne les habitants du système représentatif et des valeurs républicaines, le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'est engagé depuis près de dix ans dans une démarche de démocratie participative innovante. En adoptant la charte du Dialogue citoyen en 2017, la collectivité a scellé cette démarche et mis en place des actions de concertation dans toutes ses politiques publiques départementales.

La participation des habitantes et des habitants est aujourd'hui un complément nécessaire au système représentatif afin de revitaliser la démocratie, de décider de politiques efficaces et de favoriser la confiance et la solidarité. Le Département poursuit ainsi un double objectif : redonner la parole aux citoyens pour mieux les impliquer dans le débat public et réinventer la pratique démocratique.

7 ans de dialogue citoyen

Depuis plus de 7 ans, **400 ateliers et réunions de concertation citoyenne** ont ainsi été organisés sur tout le territoire, réunissant **20 000 Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais**, autour de projets d'envergure comme le plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges,

l'accompagnement des allocataires du RSA, une gestion durable de la ressource en eau (Garon'Amont), le plan d'aménagement des aires de covoiturage, les tracés « Réseaux Express vélo », la charte de la commande publique, l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, etc. Ces concertations départementales ont été récompensées au niveau national par le Trophée de la participation et de la concertation de la Gazette des communes et du Think Tank « Décider ensemble » (concertation sur la mixité sociale dans les collèges en 2018, concertation sur le RSA en 2019, concertation sur le projet de territoire Garon'Amont en 2020), le Prix Anacej dans la catégorie « Démarche de concertation citoyenne Groupe Miroir Jeunes », en juin 2020.

FOCUS

2018-2019-2020
Trophée de la participation et de la concertation -
Gazette des Communes
et du Think Tank
« Décider ensemble »

2020 : Prix Anacej
catégorie « Démarche
de concertation citoyenne
Groupe Miroir Jeunes »



La première Assemblée citoyenne du Département de la Haute-Garonne

FOCUS

Une Assemblée citoyenne inédite :

- 162 membres,
- une parité totale femmes-hommes,
- la plus grande Assemblée citoyenne de France à l'échelle d'un Département,
- l'absence d'élus dans sa composition,
- le travail étroit avec les élus,
- la présentation d'un rapport écrit devant une Assemblée départementale.

Le 22 octobre 2022, a eu lieu la séance d'installation de la première Assemblée citoyenne du Département de la Haute-Garonne, une nouvelle instance démocratique novatrice et pérenne qui invite les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais à participer concrètement à l'exercice démocratique et à l'élaboration des politiques publiques départementales. Composée de 162 citoyennes et citoyens volontaires tirés au sort, cette instance unique en France, de par son format et son ambition, marque une étape majeure dans la poursuite de la démarche du Dialogue citoyen engagée par la collectivité.

Cette Assemblée citoyenne réunit des habitants soucieux de s'investir aux côtés des élus pour formuler des propositions et des avis sur des sujets, en lien avec les compétences départementales.

La démocratie participative est aujourd'hui un moyen essentiel de retisser du lien et de renouer la confiance avec les habitants. L'éclairage et l'expertise apportés par les habitants du territoire sont désormais indispensables à la construction des grands projets de développement de la collectivité dans les années à venir.

“
Cette démarche inédite sur notre territoire, et en France à l'échelle d'une collectivité, représente une évolution saine de la démocratie. Elle rapproche la décision politique des attentes des citoyens et nous permet de relever ensemble les défis auxquels sont confrontés nos territoires.

Sébastien VINCINI,
président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

1 550 candidats et des rencontres sur tout le territoire

Le 5 février 2022, le Département a lancé l'appel à candidatures pour l'Assemblée citoyenne, à l'occasion des 7^e Rencontres du Dialogue citoyen. Ouvert à toutes les citoyennes et tous les citoyens de plus de 18 ans domiciliés en Haute-Garonne (excepté les élus titulaires d'un mandat électif et les agents territoriaux du Conseil départemental de la Haute-Garonne), cet appel a réuni 1 550 candidats qui ont pu déposer jusqu'au 24 juin leur candidature en ligne, par courrier ou directement auprès des élus. Ce nombre important de candidats confirme la forte envie de participation citoyenne des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

Le 7 juillet 2022, les 162 membres de cette nouvelle Assemblée citoyenne ont été tirés au sort à l'Hôtel du Département par les élus de chaque canton et en présence de 200 candidats. Ce tirage au sort s'est déroulé selon deux principes fondateurs de cette Assemblée : la garantie d'une représentation géographique et sociale de l'ensemble de la population du territoire avec 6 membres par canton.

Du 6 au 19 septembre, les membres de l'Assemblée citoyenne ont également participé à 5 réunions sur le territoire, organisées par la collectivité, dans le but de se familiariser avec l'institution, son rôle et ses marges de manœuvre.

Le choix du volontariat et de la parité

Dans le cadre de l'Assemblée citoyenne, dont l'exercice est limité à deux ans, le Département a souhaité garantir dès sa création la participation active de ses membres. Le volontariat offre une réponse pragmatique à cet enjeu décisif, permettant à des citoyens motivés, impliqués

et désireux de contribuer concrètement aux débats et à la co-construction des politiques publiques.

Des expériences précédentes menées au niveau national ou local ont mis en lumière certaines limites du système de tirage au sort avec pour seuls critères la représentativité de la population. Outre le manque de légitimité soulevé, un nombre significatif de participants n'a pas pleinement pris part aux travaux, ce qui a fragilisé la dynamique collective.

À l'issue de l'appel à candidatures lancé le 7 juillet 2022 en Haute-Garonne, 162 citoyennes et citoyens ont été tirés au sort parmi 1 550 volontaires pour constituer l'Assemblée citoyenne du Département. Répartis équitablement sur les 27 cantons du département, ces membres respectent une stricte parité, avec 3 femmes et 3 hommes par canton, garantissant ainsi une représentativité équilibrée et fidèle à la diversité du territoire.

Composition et fonctionnement

Actrice à part entière des politiques de la collectivité, l'Assemblée citoyenne permet de construire et de produire collectivement des avis et des propositions qui sont présentés et examinés par les élus départementaux sur les grands projets de la collectivité dans le cadre de ses compétences.

L'Assemblée citoyenne siège pour une durée de 2 ans. Au sein de l'Assemblée, des groupes de travail thématiques sont constitués. Leurs travaux peuvent être présentés et débattus par l'ensemble des membres. L'Assemblée peut formellement adopter les avis et les propositions lorsqu'elle est intégralement réunie en « séance plénière », soit 3 à 4 fois par an.





“

C'est super que les citoyens aient leur mot à dire parce que la vision des élus n'est pas forcément la vision de toute la population. En particulier des jeunes que j'ai envie de représenter.

Suzanne, 19 ans ,
membre de la première Assemblée
citoyenne du Département
de la Haute-Garonne

L'Assemblée citoyenne a pu travailler selon 2 modalités :

- **La saisine** sur un sujet donné, est adressée par le président du Conseil départemental aux membres de l'Assemblée citoyenne et comporte la date souhaitée pour la restitution de l'avis.
- **L'autosaisine** concerne tout sujet relevant des compétences de la collectivité. Elle fait l'objet d'un échange avec le Conseil départemental et doit être validée par l'Assemblée citoyenne en séance plénière.

La collectivité prend en charge les frais de déplacement ainsi que les frais de repas et d'hébergement lors des séances plénières à l'Hôtel du Département.

Au cours de son exercice, l'Assemblée citoyenne a pu travailler sur :

- **une approche à court-terme** pour traiter de sujets en relation directe avec les compétences de la collectivité et soumettre des propositions aux élus qui pourront y apporter une réponse pour améliorer la mise en œuvre des politiques publiques.
- **une approche à moyen-long terme**, avec l'objectif de porter un regard plus lointain sur des thématiques stratégiques en lien avec le territoire.

EN CHIFFRES

1 550
candidatures en 4 mois

162 membres

6 membres par canton :
3 femmes-3 hommes

9 séances plénières

Exercice de **2** ans

LES OBJECTIFS DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

- Identifier les actions déjà mises en place pour y apporter des propositions d'améliorations, ou proposer la mise en œuvre de solutions nouvelles.
- Co-construire les grandes orientations de l'action départementale pour les années à venir.
- Permettre aux élus de prendre leurs décisions à partir de l'avis de citoyens.

9 SÉANCES PLÉNIÈRES À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

22 octobre 2022

4 février 2023

3 juin 2023

30 septembre 2023

18 novembre 2023

3 février 2024

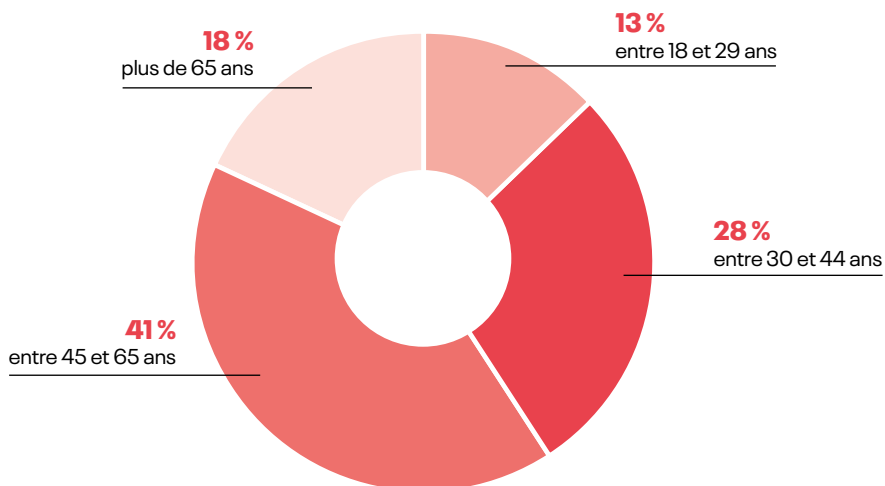
25 mai 2024

5 octobre 2024

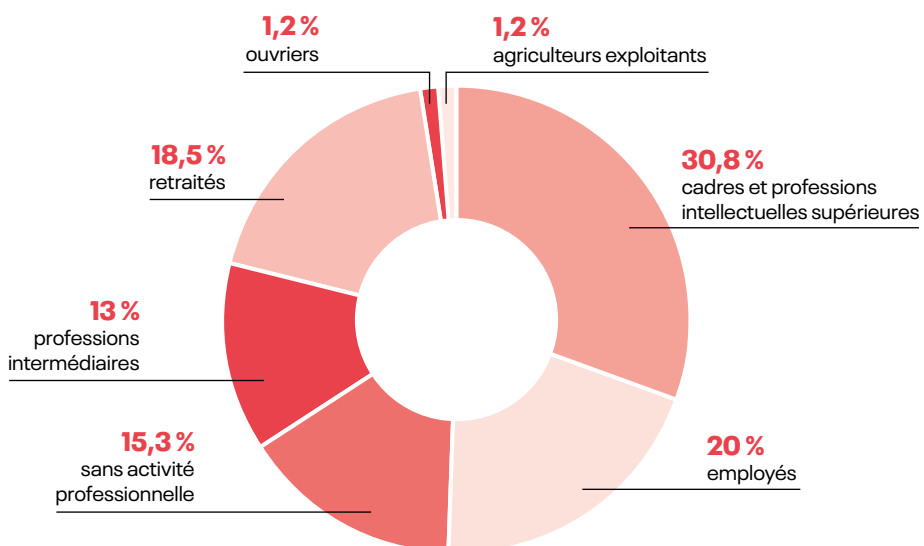
30 novembre 2024

Représentativité de l'Assemblée citoyenne

• Par tranches d'âge :



• Par catégories socio-professionnelles :





OCTOBRE 2022

> NOVEMBRE 2024

25 mois de travail

3 thématiques, 3 rapports
de préconisations

“

Personne ne peut imposer aux citoyens de vivre d'une certaine manière, sans qu'ils aient participé eux-mêmes à la prise de décision. Pour que les décisions soient acceptées et comprises, il faut qu'elles soient au plus proche des besoins et de la réalité des gens.

Sébastien VINCINI

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne



Une première saisine fédératrice : accélérer la bifurcation écologique en Haute-Garonne

Ma génération est la plus concernée et la plus préoccupée par l'écologie. J'ai le sentiment que nous avons eu notre mot à dire ici.

Victor, 20 ans
membre de l'Assemblée citoyenne
du Département de la Haute-Garonne

“

En 2022, suite à un enchaînement d'événements climatiques d'une ampleur inédite en France et sur le territoire haut-garonnais (inondations, épisodes caniculaires, sécheresses intenses liées au manque de précipitations et aux fortes températures...), le Département a décidé d'accélérer ses actions en faveur de la bifurcation écologique en prenant de nouvelles mesures pour aller plus loin dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Le Conseil départemental a alors choisi de saisir l'Assemblée citoyenne sur les questions et les enjeux de la transition écologique sur le territoire. Au-delà des

actions déjà engagées par la collectivité, il s'agit de revisiter les logiques qui ont conduit à la situation climatique actuelle en construisant, en lien avec les habitantes et habitants, un modèle de développement plus durable, dans un souci permanent de justice sociale.

Pour cette saisine, l'Assemblée citoyenne a exprimé ses attentes, et les mesures concrètes qu'elle préconisait pour l'action du Département, qu'elles soient directement portées par lui ou en accompagnement des territoires et des habitants. Les travaux se sont inscrits le plus souvent dans le cadre des compétences fixées



Il y avait au départ une méfiance réciproque entre élus et citoyens. Puis quand on se parle, qu'on s'écoute, on se rend compte que l'on a beaucoup plus de points communs que de différences.

Sandrine FLOUREUSSES,
vice-présidente en charge
du Dialogue citoyen,
Égalités et Jeunesses

OCTOBRE 2022 > FÉVRIER 2024 :
16 mois de travail
sur la transition écologique

5 séances plénières

25 réunions des groupes thématiques

5 auditions d'élus

5 auditions d'experts

+ de 100 heures de travail

pour les conseils départementaux au sein des différents dispositifs innovants conçus par la collectivité : réunions de travail sur le territoire, groupes thématiques, auditions d'experts et d'élus.

Deux questions posées aux membres de l'Assemblée citoyenne :

- Comment prendre en compte l'enjeu de justice sociale dans la transition écologique ?
- Comment aller vers des sobriétés consenties et des efforts partagés par tous ?

Les attentes de l'Assemblée citoyenne sur ces questions :

- Une vision prospective de la Haute-Garonne à l'horizon 2050
- L'identification des principaux enjeux qu'impliquent ces questions
- Une liste de propositions et recommandations sur les divers thèmes concernés.

Déroulement des travaux de l'Assemblée

En 2023, l'Assemblée citoyenne s'est réunie lors de 5 journées de travail en séances plénières à l'Hôtel du Département. Entre les plénières, plusieurs types de rencontres ont été organisées, en présentiel (rencontres territoriales dans le département) ou à distance (en visioconférence) tout au long de l'année. Ces rencontres, non obligatoires, ont permis de poser les jalons des futurs travaux en commun (travail de fond sur les propositions, rencontres d'experts).

5 thématiques « prioritaires »

Les membres de l'Assemblée citoyenne ont défini 5 thématiques prioritaires et se sont réunis en groupes de travail dédiés afin d'élaborer des propositions concrètes pour accélérer la bifurcation écologique en Haute-Garonne :

- Agriculture et alimentation
- Biodiversité et ressources naturelles
- Habitat, logement et énergie
- Mobilités inclusives
- Santé et environnement

« Vers la Haute-Garonne en 2050 », un groupe de travail prospectif

Pour répondre à la demande de l'instance citoyenne, 20 membres ont travaillé sur une vision prospective de la Haute-Garonne à horizon 2050, écrite à plusieurs mains et enrichie par une illustration graphique signée Nicolas Carruso. Cette vision a également nourri les travaux des autres groupes de travail.

Des auditions d'experts et d'élus

Tout au long de ses travaux, l'Assemblée citoyenne a pu s'appuyer sur les services du Département et faire appel à **13 experts indépendants** de la collectivité pour nourrir ses propositions. **10 élus départementaux** ont également été auditionnés sur les actions mises en place par la collectivité.





Rapport final des travaux sur la transition écologique : un acte fondateur

Le 3 février 2024, l'Assemblée citoyenne du Département de la Haute-Garonne a officiellement remis au président Sébastien Vincini et aux élus départementaux, présents à l'Hôtel du Département, son rapport sur la bifurcation écologique. Six membres de l'Assemblée, tirés au sort, ont ainsi présenté les grandes lignes du rapport en séance plénière. Une première dans l'histoire de la collectivité et des assemblées citoyennes au sein d'une collectivité. Ce rapport de 95 pages comprend 20 actions prioritaires autour des 5 thématiques majeures. Il constitue l'aboutissement de près de deux ans de travail et permet à l'Assemblée citoyenne

d'exercer sa pleine fonction en rendant des avis et propositions, construits collectivement et argumentés au Conseil départemental.

Les propositions « prioritaires » de l'Assemblée citoyenne

Agriculture et alimentation

1. L'accompagnement des agriculteurs vers des techniques de cultures durables et responsables.
2. Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire.
3. Accélérer la mise en place d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation.



J'ai toujours cru que l'écologie n'était pas une priorité. Je me suis aperçu que ce n'était pas le cas, que les idées politiques ne sont pas si déconnectées de celles des citoyens.

Baptiste, 31 ans

membre de l'Assemblée citoyenne du Département de la Haute-Garonne

4. Développer des moyens de transformation locaux au service des circuits courts.
5. Promouvoir les produits, les services et les cultures de Haute-Garonne via les monnaies citoyennes locales.

Biodiversité et ressources naturelles

1. Donner une personnalité juridique à la Garonne.
2. Accompagner les expérimentations et initiatives de réutilisation des eaux usées et des eaux de pluie.
3. Renforcer la protection et la re-création des haies en partenariat avec les agriculteurs.
4. Définir un cahier des charges vertueux pour la construction et la réhabilitation des collèges.

Habitat, logement et énergie

1. Défendre la mise en place de tarifications éco-sociales de l'énergie, de l'eau et du numérique.
2. Encourager la construction et la rénovation d'un habitat dense et éco-responsable.
3. Mettre à disposition des citoyens un interlocuteur unique pour la construction ou la rénovation de l'habitat.

4. Informer, inciter et accompagner (les particuliers, les entreprises et les agriculteurs) à la sobriété en ressources : eau, énergie, etc.
5. Encourager le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, petit hydroélectrique, géothermie, solaire thermique...).

Mobilités inclusives

1. Développer des lieux de sociabilité facteurs de partage et de mutualisation.
2. Renforcer l'intermodalité dans un réseau en toile d'araignée pour favoriser la mobilité douce et l'usage des transports en commun.

Santé et environnement

1. Évaluer, vulgariser, diffuser et prendre en compte l'impact sur la santé des pollutions, notamment celles en lien avec les nouvelles pratiques.
2. Proposer une offre de soins plus diversifiée aux Haut-Garonnais.
3. Développer une communication positive en réponse à l'éco-anxiété.
4. Encourager l'exercice physique en mettant l'accent sur la marche à pied quotidienne.

EN CHIFFRES

53
propositions
dont 20 propositions
prioritaires

5
thématiques majeures

FOCUS

Un groupe de travail relatif à l'A69

Lors de la séance plénière du 3 juin 2023, au regard des problématiques soulevées par le projet de liaison autoroutière entre Castres et Toulouse appelée « A69 », un membre de l'Assemblée a proposé de se saisir de cette question. Des réunions ont été organisées afin que les membres puissent élaborer une fiche-proposition.

L'Assemblée citoyenne a exercé pleinement sa liberté en se saisissant elle-même du projet d'autoroute A69, témoignant de l'autonomie que lui a accordé le Département dans le choix des sujets sur lesquels elle pouvait délibérer. Ce choix illustre la confiance placée dans cette instance pour aborder librement des sujets majeurs et participer activement aux débats publics.



Février-novembre 2024 : deux nouvelles thématiques de travail

Le samedi 30 novembre 2024, les membres de l'Assemblée citoyenne ont acté leur travaux sur **les usages du numérique et la précarité alimentaire** entamés 9 mois auparavant. Les réflexions menées par l'Assemblée citoyenne sur ces deux questions prépondérantes sont essentielles pour le Département. Elles visent à concilier des enjeux écologiques, sociaux et démocratiques.

Cette contribution citoyenne de grande qualité dessine une véritable vision pour le territoire et donne tout son sens à cet exercice démocratique.

FOCUS

15 experts indépendants auditionnés pour la deuxième saisine et l'autosaisine.

Déroulement des travaux

- Entre mars et mai 2024 : phase d'acclimatation, auditions d'experts qui ont permis de découvrir et de s'appropriier les sujets du numérique et de la précarité alimentaire.
- Du 25 mai au 5 octobre 2024 : phase de délibération, réunions et rencontres de travail, élaboration des pistes d'action
- Octobre-novembre 2024 : phase de rédaction des axes et propositions organisés par groupes de rédaction.



La place du citoyen est fondamentale dans la construction de politiques publiques. À nous, Assemblée citoyenne, de contribuer positivement en avançant des idées réalistes et pragmatiques.

Anne-Claire, 57 ans
membre de l'Assemblée citoyenne
du Département de la Haute-Garonne

UNE DEUXIÈME SAISINE SUR LES USAGES DU NUMÉRIQUE

En clôture de séance du 3 février 2024, le président Sébastien Vincini a proposé une nouvelle saisine aux membres de l'Assemblée citoyenne sur les usages du numérique. L'Assemblée citoyenne a ainsi travaillé sur une contribution jusqu'à la fin de son exercice en novembre 2024.

Une question majeure posée à l'Assemblée citoyenne :

Quelles sont les attentes et mesures concrètes à préconiser pour un numérique éthique, inclusif et solidaire, dans un lien de proximité avec les habitants ?

Les attentes de l'Assemblée citoyenne sur cette question :

- La mise en place de nouveaux modèles de développement des usages numériques responsables intégrant les défis environnementaux, économiques et sociaux.
- La place du numérique dans les services publics pour qu'ils soient plus accessibles, justes et efficaces.
- La sécurisation de la donnée, la souveraineté numérique, l'intelligence artificielle.
- Les nouvelles pratiques démocratiques numériques renforçant la confiance des citoyens dans l'action publique et la mobilisation de l'ensemble des habitants dans les démarches participatives au plus près des enjeux de leur quotidien.

Saisine « Usages du numérique »

9 mois de travail

3 séances plénières

7 réunions des groupes thématiques

5 auditions d'experts

7 propositions

RAPPORT FINAL SUR LES USAGES DU NUMÉRIQUE

Les propositions de l'Assemblée citoyenne :

- Rédaction et adoption d'une charte éthique visant à encadrer les usages numériques des agents de la collectivité et des citoyens et usagers des services numériques du Conseil départemental de la Haute-Garonne
- Mise en place d'une gouvernance pour valider et assurer le suivi de cette charte
- Faciliter l'accès à du matériel numérique reconditionné et valoriser le réemploi
- Valoriser la fin de vie des équipements
- Organiser une Journée de sensibilisation au « bon usage » du numérique
- Création d'un kit pédagogique ou comment être un citoyen acteur du numérique responsable
- Création d'une plateforme numérique participative



FOCUS

Le 25 janvier 2025, les élus départementaux ont remis leurs "réponses et engagements" sur les propositions de l'Assemblée citoyenne sur ces deux rapports de préconisations.

Autosaisine « Précarité alimentaire »

9 mois de travail

3 séances plénières

8 réunions des groupes thématiques

10 auditions d'experts

10 propositions

UNE AUTOSAISINE : LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Lors de la séance du 3 février 2024, les membres de l'Assemblée citoyenne ont décidé de s'autosaisir sur un sujet de leur choix, la précarité alimentaire, voté à la majorité. Ils ont ainsi entamé de nouveaux travaux en parallèle de la saisine sur les usages du numérique.

Une question majeure posée à l'Assemblée citoyenne :

Comment permettre une égalité d'accès à une alimentation digne au nombre croissant de personnes en situation de précarité alimentaire ?

Les attentes de l'Assemblée citoyenne sur cette question :

- Apporter une réponse sur le versant de la production agricole alimentaire, de qualité suffisante et accessible pour toutes à l'échelle du territoire de la Haute-Garonne.
- Valoriser une approche plus systématique afin de tendre vers une production alimentaire résiliente et durable en Haute-Garonne.
- Reconnaître et valoriser les métiers agricoles encourager la transmission de ce patrimoine essentiel aux nouvelles générations et poursuivre une dynamique dans le renouvellement du métier.

RAPPORT FINAL SUR LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Les propositions de l'Assemblée citoyenne :

- Projet et installation de fermes départementales pilotes, sous la forme d'une « Régie départementale agricole »
- Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation vers le grand public et soutenir activement l'animation de réseaux pour reconnecter les citoyens au monde paysan
- Création d'un label départemental de solidarité et reconnaissance des paysans producteurs
- Coordonner les approvisionnements et les financements des associations l'aide alimentaire
- Soutenir et développer les épiceries sociales et solidaires
- Renforcer les services départementaux de la lutte contre la précarité alimentaire, pour un accès à une alimentation saine et de qualité
- Imposer les notions de qualité et circuit-court dans les cahiers des charges passés entre les structures dépendantes du Conseil départemental et leurs fournisseurs
- Sensibiliser aux goûts et à la qualité des produits/aliments
- Utiliser des moyens de communications larges et existants pour diffuser des supports pédagogiques sur l'éducation alimentaire
- Favoriser l'entraide, la solidarité alimentaire entre les personnes liées à un collège (familles)

Plaidoyer pour la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) sur tout le territoire

« Tenant compte que le Département est déjà bien engagé sur l'aire urbaine toulousaine nous plaidons en faveur de la reproduction de cet engagement de sécurité sociale de l'alimentation comme système universel sur tout le territoire de la Haute-Garonne. Pour que tout le monde ait accès à une alimentation de qualité, quelles que soient ses ressources, avec une priorité aux habitants en situation de précarité économique et alimentaire. »



L'Assemblée citoyenne du Département, un modèle de démocratie participative

“

***Participer à l'Assemblée citoyenne
m'a réconciliée avec les élus.
J'ai senti qu'il n'y avait pas de langue
de bois et que tout le monde
était impliqué.***

Pierrette, 71 ans
membre de l'Assemblée citoyenne
du Département de la Haute-Garonne

“

***Nous, élus, ne sommes
pas omniscients. Les citoyens
nous apportent des choses
que nous n'avions pas imaginées.***

Sébastien VINCINI
Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne



J'ai réalisé en m'installant dans l'hémicycle, les difficultés auxquelles les politiques font face : tout le monde n'est pas sur la même longueur d'onde, mais chacun veut donner son avis.

Christelle, 36 ans
membre de l'Assemblée citoyenne
du Département de la Haute-Garonne

Le pouvoir de l'expertise d'usage

« C'est la personne qui porte la chaussure qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal », c'est à partir de ce constat simple que le dialogue citoyen s'est établi depuis plusieurs années dans de nombreuses collectivités, avant le lancement de projets structurants sur leur territoire. Longtemps tournés vers les seuls avis des professionnels, grands corps de l'Etat, scientifiques, ingénieurs ou bureaux d'études spécialisés, les responsables politiques ont pris conscience peu à peu que l'expert du quotidien c'est aussi et surtout l'habitant, l'usager des services publics. Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a ainsi depuis près de dix ans instauré des concertations citoyennes sur tout son territoire sur des projets d'envergure, jusqu'à créer sa propre Assemblée citoyenne, réunissant des habitantes et habitants soucieux de participer à l'élaboration de ses politiques publiques. En multipliant les approches, les décisions politiques se rapprochent des besoins et des attentes des habitants.

Un dialogue ouvert et constructif pour bâtir le consensus

Pendant deux ans, cet espace d'échange et de concertation a permis à une grande diversité de citoyens de contribuer activement à la réflexion collective, démontrant que le dialogue citoyen peut être un levier puissant pour bâtir des politiques pertinentes.

L'une des forces de cette Assemblée réside dans sa capacité à favoriser un dialogue ouvert et constructif. Par-delà les différences d'opinions ou d'intérêts, les membres de l'Assemblée ont su instaurer un climat propice à l'écoute et à la co-construction. Les débats, souvent riches et animés, ont permis d'identifier des points d'accord solides, essentiels pour faire émerger des solutions partagées et efficaces. En créant les conditions du consensus grâce notamment à des outils innovants, l'Assemblée a démontré qu'une démarche participative bien orchestrée peut transcender les clivages traditionnels et renforcer la cohésion sur l'ensemble des compétences départementales.

Un groupe pluriel et engagé

La composition de l'Assemblée reflète la diversité des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais. Des citoyens venus d'horizons variés – actifs, étudiants, retraités, habitants des zones rurales et urbaines – ont été sélectionnés après candidatures pour représenter toute la richesse du territoire.

Le nombre important de candidatures (1 550 pour 162 membres) témoigne d'une réelle demande des citoyens de participer aux politiques publiques qui les concernent.

Ce groupe, à la fois pluriel et représentatif, a su faire preuve d'un engagement remarquable tout au long du processus. L'assiduité des participants lors des réunions témoigne de leur volonté de s'impliquer pleinement dans cette expérience démocratique inédite dans le département.

Des réunions de travail structurées et régulières

Au sein de l'Assemblée, des groupes de travail thématiques ont été constitués, et leurs travaux ont été présentés et débattus par l'ensemble des membres. Ces groupes se sont réunis entre chaque session plénière, en soirée, soit en présentiel, soit en visioconférence.

Leurs avis et propositions ont pu être formellement adoptés lorsque l'Assemblée citoyenne s'est réunie en session plénière.

Ces réunions ont favorisé des échanges approfondis sur des thématiques variées telles que l'aménagement du territoire, les mobilités, la transition écologique ou encore la solidarité. Structurées et productives, elles ont permis de poser les bases d'une action publique concrète et pertinente.

Des citoyens impliqués, des élus transformés

L'Assemblée Citoyenne a joué un rôle essentiel en créant un espace d'échange et de collaboration qui a bénéficié à la fois aux citoyens et aux élus. Pour les citoyens, elle a offert une opportunité unique de s'impliquer dans les décisions publiques, de faire entendre leurs voix. Pour les élus, elle a été une source précieuse d'idées, de perspectives diversifiées et d'expertise citoyenne, permettant de mieux comprendre les attentes du terrain et d'enrichir leurs décisions. En réunissant ces deux parties autour d'un dialogue constructif, l'Assemblée Citoyenne a renforcé la confiance mutuelle et a démontré que la participation citoyenne pouvait être un atout majeur pour une action publique plus légitime.

FOCUS

Une Marianne d'or pour l'Assemblée citoyenne

Le 14 décembre 2022, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a été récompensé par une Marianne d'Or du Développement durable 2022 pour la création de l'Assemblée citoyenne et de sa première saisine sur la Transition Écologique. La Marianne d'or du développement durable récompense chaque année les bonnes pratiques de la démocratie de proximité engagée par des élus et acteurs de territoire qui partagent leurs solutions, innovations et efficacité autour du thème du Développement durable. C'est la première fois que le Département de la Haute-Garonne est nommé et primé dans ce concours organisé sous le haut patronage du président du Sénat.

Les grandes dates de la première Assemblée citoyenne du Département de la Haute-Garonne

2022

- **5 février - 24 juin** > Appel à candidatures pour la première Assemblée citoyenne du Département.
- **7 juillet** > Tirage au sort des 162 membres à l'Hôtel du Département.
- **6-19 septembre** > 5 rencontres de préparation sur le territoire.
- **22 octobre** > Installation de la première Assemblée citoyenne du Département.
- **14 décembre** > Le Conseil départemental récompensé par une Marianne d'Or du développement durable de la République pour la création de l'Assemblée citoyenne et de sa première saisine sur la Transition Écologique.

2023

- **4 séances plénières à l'Hôtel du Département**
 - 4 février
 - 30 septembre
 - 3 juin
 - 18 novembre

2024

- **3 février** > 6^e séance plénière et présentation du rapport final des travaux sur la bifurcation écologique.
- **3 février-30 novembre** > Travaux sur la saisine usages du numérique et sur l'autosaisine précarité alimentaire.
- **30 novembre** > 9^e séance plénière et remise des rapports sur les usages du numérique et la précarité alimentaire.

2025

- **25 janvier** > Séance de clôture de la première Assemblée citoyenne du Département / Présentation des réponses et engagements du Conseil départemental par le président Sébastien Vincini et les élus départementaux.

À NOTER

La deuxième Assemblée citoyenne du Département de la Haute-Garonne

Le Conseil départemental a voté le renouvellement de l'Assemblée citoyenne le 29 janvier 2025, permettant à de nouveaux membres de candidater et de poursuivre la démarche de cette instance consultative unique de réflexion et d'échanges, ouverte à toutes les Haut-Garonnaises et tous les Haut-Garonnais. Elle constitue une force de propositions pour le Conseil départemental afin de mettre en place des dispositifs de développement concertés sur le territoire de la Haute-Garonne.

Lancement de l'appel à candidatures : 1^{er} mars 2025
Inscriptions sur haute-garonne.fr/assemblee-citoyenne



Des grandes concertations initiées par le Département depuis 2015

La mixité sociale dans les collèges

Le plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais a été adopté par l'Assemblée départementale en janvier 2017, à l'issue d'une large consultation publique menée avec la communauté éducative, les parents d'élèves, les associations et les habitants, et après avis favorable du Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN). Cette concertation citoyenne lancée par le Conseil départemental en 2016 a réuni plus de 1 000 personnes – habitants, parents d'élèves, syndicats, élus, enseignants, principaux, directeurs d'école, associations – qui ont participé à plus de 130 réunions.

Le projet de territoire Garon'Amont

Le projet de territoire Garon'Amont a été initié en 2018 par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, en partenariat avec l'État, la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, les Conseils départementaux de la Haute-Garonne, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées et du Gers, le Val d'Aran et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, afin d'assurer une gestion concertée et durable de l'eau sur le versant Garonne amont dans le respect des équilibres environnementaux.

Le Département, associé à l'ensemble des acteurs concernés par ce projet nécessaire et déterminant pour l'avenir du territoire, a mis en œuvre un vaste dialogue citoyen avec la population, les élus et l'ensemble des acteurs locaux, qui a permis la co-construction d'un plan d'actions opérationnel début 2020.

Cette concertation, qui s'est déroulée de mars à juin 2019, s'est articulée autour de quatre dispositifs : la création d'un panel citoyen, des rencontres avec les habitants sur l'espace public, des ateliers de travail thématiques, la création d'un espace participatif sur internet.

Près de 300 personnes ont participé aux ateliers et autres événements organisés dans le cadre de cette concertation.

130 mesures ont ainsi été proposées par un panel citoyen qui ont abouti à 32 actions jugées prioritaires en cours de réalisation, sous le contrôle du panel.

Le 1^{er} décembre 2020, le Département a reçu le Trophée de la participation et de la concertation, lors de la cérémonie en ligne co-organisée par la Gazette des communes et le Think Tank « Décider ensemble ».

La concertation Réseaux Express Vélo (REV)

Depuis 2019, le Département a engagé la réalisation de 7 Réseaux Express vélo en concertation avec les citoyens d'ici fin 2025, pour un budget de 53 M€. D'ici 2025, 51 km de voies sécurisées permettront de doubler la part modale du vélo (aujourd'hui inférieure à 3 %). Le Conseil départemental mène des concertations citoyennes par secteur pour la conception de ces projets. Concernant le REV Escalquens/ Labège, la concertation citoyenne a été lancée le 27 août 2020 lors d'une réunion publique qui a permis l'émergence de 250 contributions. 3 critères prioritaires ont été révélés par les groupes de travail : la sécurité, la continuité du parcours, la connexion avec les pôles urbains et avec les transports en commun.



Trois ateliers ont également permis d'analyser les différents tracés possibles, de réfléchir aux solutions d'intermodalité et de sécurisation, puis d'identifier les équipements nécessaires. Les 2 REV du secteur Ouest (Saint-Lys / Plaisance-du-Touch et Fonsorbes / La Salvetat-Saint-Gilles) ont fait l'objet d'une concertation publique en 2020 et 2021. Sur le secteur du Muretain, la concertation a été menée fin 2019 en lien avec le projet de Ligne Express Bus entre Muret et Toulouse, porté par Tisséo.

La concertation Jeunesses

Le Département développe depuis 2017 une politique de concertation innovante, plaçant les jeunes au cœur du débat public. Il associe ainsi depuis 5 ans plus de 300 jeunes entre 11 et 29 ans au sein du « Groupe miroir », instance libre de participation citoyenne, sans mandat et sans engagement, qui permet aux jeunes de co-construire les politiques publiques départementales aux côtés des élus.



Entre janvier 2018 et janvier 2019, des élus et des agents du Conseil départemental ont rencontré, avec les partenaires de l'éducation populaire, près de 2 000 jeunes entre 11 et 29 ans, et réuni plus de 1 000 contributions sur 31 sites du territoire départemental, pour échanger sur leurs attentes et leurs besoins. Le Plan départemental par et pour les jeunes 2019-2021, voté en juin 2019, a conclu ces deux années de concertation.

Dans le cadre du nouveau plan départemental « Ambition Jeunesses 2023-2028 », cette instance a évolué pour devenir depuis novembre 2023 le **Conseil départemental des Jeunesses**. Il se réunit plusieurs fois par an, en alternance à l'Hôtel du Département, sur le territoire ou en visioconférence, en présence des élus départementaux.

La concertation Culture

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a adopté en juin 2018 un projet culturel pour 2018-2022, construit et partagé avec l'ensemble des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais. Ce projet est issu d'une démarche de concertation citoyenne inédite « Cultures pour tous », qui a mobilisé près de 4 000 citoyens et acteurs culturels pendant 8 mois.

Cette concertation a permis de faire émerger un programme d'actions pour les 4 années à venir. Parmi ces actions, issues des propositions citoyennes : la Bourse aux jeunes musiciens, le Fonds de soutien aux initiatives culturelles, le label « Comme à la maison ».

.....
► POUR EN SAVOIR +

dialoguecitoyen.haute-garonne.fr

www.haute-garonne.fr/service/la-charte-du-dialogue-citoyen
.....

► CONTACTS

dialogue.citoyen@cd31.fr

Assemblee.Citoyenne@cd31.fr

05 34 33 15 22 ou 05 34 33 34 42
.....

CONTACTS

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 - 06 24 66 05 30

Ariane Mélazzini-Déjean

Attachée de presse

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32 - 07 85 72 94 74

Toutes les infos sur :



espace-presse.haute-garonne.fr
haute-garonne.fr



Conseil départemental de la Haute-Garonne
1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse cedex 9